

CONTRAT QUINQUENNAL

2011-15



WWW.UNIV-LYON3.FR





CONTRAT 2011-15

SOMMAIRE

02. PRÉAMBULE

05. DÉVELOPPER UNE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE DANS LE CADRE DE LA STRUCTURATION DU SITE

- 06. Une dynamique de recherche interdisciplinaire autour de 5 thèmes transversaux en cohérence avec le PRES
- 07. Restructurer et dynamiser la recherche
- 08. Assurer le développement international de la recherche

11. CONSTRUIRE UNE OFFRE DE FORMATION INNOVANTE, PLURIDISCIPLINAIRE ET PROFESSIONNALISÉE

- 12. Présenter une offre de formation dynamisée, rationalisée et partenariale
- 13. Placer l'insertion et la professionnalisation au cœur des formations
- 14. Faire monter en puissance la formation tout au long de la vie
- 14. Internationaliser les formations

17. OPTIMISER LA GOUVERNANCE ET LES PARTENARIATS DE L'UNIVERSITÉ

- 18. Poursuivre la rénovation de la gouvernance pour bénéficier pleinement du passage aux RCE
- 20. Développer une politique documentaire au service de la formation et de la recherche avec les partenaires du site
- 21. Être une force d'initiative pour la vie sociale et économique de la métropole régionale
- 21. Conforter une dimension internationale dans le cadre de l'espace européen de la recherche et de l'enseignement supérieur

25. PROMOUVOIR UNE VIE ÉTUDIANTE FONDÉE SUR LA PLURALITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES

- 26. Accompagner et autonomiser les étudiants dans leur parcours pédagogique
- 27. Mettre en place les conditions d'une vie étudiante dynamique

29. CONTRAT D'ÉTABLISSEMENT ET CONTRAT DE PRES DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

CONTRAT 2011-15 **PRÉAMBULE**

L'Université Jean Moulin Lyon 3 est une des deux grandes universités de l'académie de Lyon en sciences humaines et sociales, avec une spécialisation dans les domaines du droit, de la gestion, des lettres, des langues et de la philosophie. Elle intègre 22 500 étudiants. Sa gouvernance a été fortement renouvelée par son passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE) en 2010.

L'Université Jean Moulin Lyon 3 veut structurer l'ensemble du contrat quinquennal 2011-2015 par 2 « idées-forces », l'OUVERTURE et l'INNOVATION :

Ouverture interne, régionale, internationale, socioéconomique et en direction de publics diversifiés ;

Innovation dans le cœur de métier d'enseignement et de recherche mais aussi dans son fonctionnement propre et dans ses rapports partenariaux.

Ces deux concepts doivent se comprendre comme la double exigence de ne pas se contenter des résultats déjà obtenus et de travailler avec tous les acteurs qui permettront à l'université de progresser.

Durant la période du contrat quinquennal 2011-15, l'établissement va être confronté à **deux défis majeurs** :

⊙ La nouvelle dimension d'exigence scientifique induite par le mouvement porté par les différentes déclinaisons du programme « *Investissements d'avenir* », en sciences humaines et sociales comme dans les autres domaines ;

⊙ La transformation du site de Lyon / Saint-Etienne amenée à se décliner selon différentes dynamiques intégratives, celle du plan Campus, celle du pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) « *Université de Lyon* », celle à terme de la fondation d'une Université de Lyon fédérée.

L'Université Jean Moulin Lyon 3 veut relever ces défis, tout en maintenant les principes auxquels elle est attachée :

un positionnement clair en faveur du service public de l'enseignement supérieur, un souci constant de fournir aux étudiants les moyens de la meilleure insertion, une unité de l'ensemble de son offre de formation bien articulée avec la recherche.

POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS, LE CONTRAT SE DÉCLINERA SELON DEUX AXES STRATÉGIQUES

L'Université Jean Moulin Lyon 3 a l'ambition d'élever sa qualité scientifique dans tous les domaines à l'image de l'excellence déjà obtenue dans certaines disciplines, souvent en association avec les partenaires du site (en particulier Lyon 2, l'Université de Saint-Etienne et l'ENS de Lyon), comme dans l'UMR environnement-ville-société, dans tous les secteurs de l'histoire, en philosophie, dans certains domaines du droit, des langues et de la littérature. Quelques secteurs devront clairement progresser, l'établissement les y aidera par le choix d'une interdisciplinarité féconde, par l'affermissement du pilotage de sa recherche, par le renforcement de la coopération avec les forces vives du site, dans les universités et les grands établissements régionaux et nationaux, enfin par l'inscription dans des réseaux européens et internationaux pilotes.

Dans le domaine de la formation, l'université veut promouvoir une offre innovante, pluridisciplinaire et professionnalisée. Une dynamique de mutualisation, de coopération et de cohabilitations sur le site de Lyon/Saint-Etienne existe, elle sera confortée et étendue, y compris au niveau licence jusqu'ici moins concerné. La préoccupation de l'insertion professionnelle y a toute sa place, en formation initiale comme en formation continue.

Les progrès engrangés lors du passage récent de l'établissement aux RCE ont fait passer un cap à l'université, cette progression doit être confortée dans le sens d'une plus grande professionnalisation pour permettre de mener à la fois un pilotage rigoureux et démocratique en interne et une politique partenariale assurée en externe, afin de participer pleinement à la construction de la 2ème métropole universitaire française et y apporter sa contribution.

Enfin, **l'université ambitionne d'être en capacité d'aider l'étudiant à être acteur de sa propre réussite** en lui donnant les moyens de travailler, d'être autonome et de bénéficier d'une vie de campus enrichissante.

**DÉVELOPPER UNE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE
DANS LE CADRE DE LA STRUCTURATION DU SITE**



UNE DYNAMIQUE DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE AUTOUR DE 5 THÈMES TRANSVERSAUX EN COHÉRENCE AVEC LE PRES

L'UNIVERSITÉ A RETENU 5 THÈMES TRANSVERSAUX POUR SA POLITIQUE SCIENTIFIQUE

- ⊙ Migration et citoyenneté,
- ⊙ Valeurs universelles et approches transculturelles,
- ⊙ Écologie et développement durable,
- ⊙ Santé et vieillissement,
- ⊙ Gouvernance, régulation et représentation des systèmes complexes.

La définition de ces 5 thèmes prioritaires a pour ambition **de mieux structurer l'interdisciplinarité, de se référer aux grandes questions de société et de favoriser les coopérations dans et au-delà de l'université**. A l'intérieur de l'université, elle soutiendra les équipes les plus avancées via **des programmes structurés et rodés** et elle permettra le repositionnement des éléments plus isolés par **une mutualisation des savoirs et des pratiques** en interne et en externe. Elle assure également la cohésion avec les thématiques de recherche définies par le PRES.

Forte de cette démarche structurante, **l'Université Jean Moulin Lyon 3 veut participer activement à la construction des structures fédératives de recherche de l'Université de Lyon**. De manière générale, les équipes de recherche devront progressivement être toutes **identifiées dans les pôles pluridisciplinaires et fédérateurs** initiés dans le cadre de la politique de site.

Par ailleurs, elle continuera à développer tout particulièrement un partenariat privilégié avec Lyon 2. Ensemble, avec cette dernière et avec l'Université de Saint-Etienne, elle utilisera la **formule des collegiums en tant que facilitateurs et lieux de rencontres** (la coopération par les collegiums concerne d'ailleurs autant le domaine de la formation que celui de la recherche).

Dans cette logique partenariale, il faut citer en particulier la **construction de la Maison internationale des langues et des cultures (MILC)**, avec Lyon 2 et dans le cadre du plan Campus. Ce projet phare, que l'Université Jean Moulin Lyon 3 porte en particulier à travers l'institut d'études transtextuelles et transculturelles (IETT), a vocation à devenir le cœur de la recherche et de la formation pour les questions d'interculturalité.

En collaboration avec les autres établissements partenaires, **l'université est pleinement impliquée dans tous les projets du programme Investissements d'avenir** et s'est engagée dans la plupart des appels d'offre. Elle a une participation à un projet cohorte et à 2 projets de Labex, « *Intelligences des mondes urbains* » / IMU et « *études avancées sur la complexité du langage* » / ASLAN.

En cohérence avec cette position, l'université souhaite **orienter prioritairement des moyens vers les équipes engagées dans l'Idex** et celles qui s'inscrivent dans les thèmes de recherche qu'elle a définis et les domaines d'excellence auxquels elle contribue.

RESTRUCTURER ET DYNAMISER LA RECHERCHE

L'université s'est engagée dans **une profonde réorganisation interne** destinée à permettre à toutes les équipes de hausser leur niveau et de tendre à l'excellence.

A la suite de l'évaluation de l'AERES, elle a procédé au **démantèlement des équipes classées C et à la réorganisation des équipes classées B**. Elle poursuivra cette politique et mobilisera tous ses moyens au service du développement de la recherche.

Cette réorganisation des équipes s'attachera à certains domaines (*droit public, droit des affaires, gestion, francophonie*) qui doivent trouver ou retrouver **un niveau scientifique correspondant aux ambitions de l'université**. Celle-ci veut aussi s'appuyer sur ses nombreux chercheurs qui sont intégrés à des laboratoires dont l'Université Jean Moulin Lyon 3 n'est pas l'établissement porteur mais qui participent pleinement à sa politique de recherche.

Des processus d'évaluation seront utilisés pour **pérenniser et consolider cette démarche** : création d'un comité externe dans chaque équipe, système d'autoévaluation fondé sur des indicateurs rigoureux, constitution d'un tableau de bord dédié à la recherche. L'université entend affiner sa connaissance des activités de recherche de ses enseignants chercheurs en construisant **un système d'information permettant de les recenser**.

Par ailleurs, ce contrat verra le développement de **la qualité et de la notoriété du label doctoral « Université de Lyon »**, par le renforcement d'une politique coordonnée des écoles doctorales dans le cadre du Collège doctoral, avec affectation des moyens nécessaires.

DES MOYENS ET DES PROCÉDURES NOUVEAUX ACCOMPAGNERONT ET SOUTIENDRONT LES CHERCHEURS ET LA PRODUCTION DE LA RECHERCHE

- ⊙ Dispositif d'aides à la recherche comme le contrat de valorisation recherche ;
- ⊙ Aide à la recherche de financement et au montage des réponses aux appels d'offre par le service de la recherche ;
- ⊙ Renforcement de l'information et de l'échange (comité de suivi et d'action sur les développements stratégiques de la recherche, construction d'un référentiel de la recherche) ;
- ⊙ Développement d'une politique de valorisation ambitieuse : politique de publications, élaboration du portail de production scientifique de l'Université de Lyon, renforcement de la filiale de valorisation (LV3) et association avec le projet régional de Société d'accélération du transfert de technologies (SATT), nouveaux outils pour une stratégie de communication.

L'établissement se prononce en faveur du **passage à la délégation globale de gestion (DGG)**, dans le cadre d'une coopération de site. Ceci implique nécessairement la validation de la compétence interne de l'établissement en matière de gestion et la compensation du transfert de charges vers l'université.

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DE LA RECHERCHE

L'objectif d'atteindre un certain **niveau d'excellence scientifique** passe nécessairement par une **confrontation au niveau international** et en premier lieu par l'intégration dans des programmes de recherche et des réseaux internationaux, dans la logique de la **participation au Dorich house group of european universities**.

MOYENS MOBILISÉS PAR L'ÉTABLISSEMENT POUR PROMOUVOIR CETTE POLITIQUE INTERNATIONALE

- ⊙ Création de chaires de recherche dont une chaire d'excellence ;
- ⊙ Politique d'accueil de professeurs invités et de post-doctorants ;
- ⊙ Aides à la mobilité des chercheurs de l'université.



**CONSTRUIRE UNE OFFRE DE FORMATION
INNOVANTE, PLURIDISCIPLINAIRE ET
PROFESSIONNALISÉE**



PRÉSENTER UNE OFFRE DE FORMATION DYNAMISÉE, RATIONALISÉE ET PARTENARIALE

L'objectif de l'Université Jean Moulin Lyon 3 pour ce contrat est de **rationaliser l'offre de formation** (tout en défendant l'accès aux formations rares dans un esprit de service public), **d'accroître les mutualisations** (avec en particulier l'outil des collegiums communs à Lyon 2, Lyon 3 et Saint-Etienne) **et la pluridisciplinarité, de renforcer l'efficacité du pilotage des diplômes** (dont le strict encadrement des diplômes universitaires/DU).

L'établissement développera en parallèle une démarche d'évaluation des enseignements qui sera appelée à s'étendre à toutes les disciplines et à tous les niveaux.

OBJECTIFS DES LICENCES

- ⊙ Transformation du système majeure/mineure en parcours, permettant une meilleure identification des cursus par les étudiants ;
- ⊙ Ouverture des formations sur la pluridisciplinarité : création de licences pluridisciplinaires et système des doubles licences sur des domaines bien ciblés et permettant des poursuites d'études clairement articulées avec l'offre de masters ;
- ⊙ Création de cycles préparatoires en collaboration avec Lyon 2, selon une logique de filières d'excellence ;
- ⊙ Cohabilitations avec Lyon 2 et Saint-Etienne pour les licences à effectifs restreints ;
- ⊙ Développement des licences professionnelles ;
- ⊙ Renforcement des équipes pédagogiques.

OBJECTIFS DES MASTERS

- ⊙ Rationalisation de l'offre. L'effort a porté prioritairement sur l'IAE, il sera poursuivi en favorisant les mutualisations internes ;
- ⊙ Progression des cohabilitations et des partenariats au sein du PRES. Ce processus est désormais bien enclenché, il va se poursuivre tout au long de ce contrat avec la perspective à terme d'une offre de formation intégrée de l'Université de Lyon. Le travail de cartographie régionale mené par le PRES participe à cette évolution ;
- ⊙ Inscription dans la démarche d'internationalisation des cursus de masters, telle qu'elle est menée par le PRES, tout en maintenant la logique de la cohérence de l'architecture LMD globale de l'université ;
- ⊙ Volonté d'un meilleur adossement à la recherche ;
- ⊙ Adaptation au monde professionnel des masters recherche ;
- ⊙ Participation aux formations d'excellence de l'Idex.

PLACER L'INSERTION ET LA PROFESSIONNALISATION AU CŒUR DES FORMATIONS

l'Université Jean Moulin Lyon 3, qui a toujours fait de **l'insertion et de la professionnalisation des étudiants une de ses priorités**, souhaite les développer en inscrivant la notion de « **compétence durable** » au cœur de son offre de formation.

Pour soutenir le développement de ses cursus professionnalisants (*DUT, licences professionnelles, masters professionnels*) qui regroupent **près du quart des étudiants**, l'établissement va poursuivre et intensifier ses échanges avec le monde professionnel (*comme le pratiquent les ateliers savoirs-compétences*).

Pour ce faire, l'université utilisera les leviers adéquats : **appuis méthodologiques** (*contrat de professionnalisation, alternance, tutorat, stages*) et **structures dédiées** (*Observatoire des formations et de l'insertion professionnelle, guichet unique pour les étudiants, annuaires des anciens, conventionnements*).

FAIRE MONTER EN PUISSANCE LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

L'université souhaite **optimiser encore ses résultats en matière de formation continue** en assurant une **politique de large ouverture sur des partenaires nouveaux, tant en France qu'à l'étranger**. Dans cette optique, elle soutiendra les projets transversaux portés par le PRES, elle cherchera à mieux se positionner sur le marché international par la recherche de publics étrangers et elle développera des projets directement liés à l'environnement socio-économique immédiat : **la mise en place d'un Hôtel à projets et l'élaboration d'un master de gestion des projets complexes**.

Les liens entre formation et recherche seront approfondis, en particulier dans le cadre des thèses CIFRE.

Des progrès doivent être recherchés en matière de **validation des acquis de l'expérience (VAE)** et des **acquis professionnels (VAP)** en favorisant la mise en place de parcours spécifiques individualisés.

Un précieux outil de montée en puissance de la formation continue sera réalisé avec la construction d'un bâtiment dédié sur le site Montluc.

INTERNATIONALISER LES FORMATIONS

ACTIONS EN FAVEUR DE L'INTERNATIONALISATION DES CURSUS

- ⊙ Soutien à l'apprentissage des langues, avec le levier de la Maison des langues ;
- ⊙ Aide à l'intégration des étudiants étrangers (appui du FLE, formations données en anglais au niveau master) ;
- ⊙ Encouragement donné à la formule des doubles diplômes (avec des universités européennes notamment) ;
- ⊙ Développement ciblé de diplômes délocalisés (comme au Vietnam) ;
- ⊙ Internationalisation des écoles doctorales.





**OPTIMISER LA GOUVERNANCE ET
LES PARTENARIATS DE L'UNIVERSITÉ**

POUR SUIVRE LA RÉNOVATION DE LA GOUVERNANCE POUR BÉNÉFICIER PLEINEMENT DU PASSAGE AUX RCE

La période qui a vu l'Université Jean Moulin Lyon 3 se confronter aux problématiques du passage aux RCE a été celle d'une **profonde rénovation de sa gouvernance**.

Cette démarche sera approfondie durant ce contrat quinquennal, dans la perspective de doter l'université **d'un pilotage stratégique modernisé et bien adapté aux défis futurs**. Pour ce faire, l'objectif est, à moyen terme, **la consolidation du tableau de pilotage**, doté d'indicateurs d'efficience, sur la base d'un entrepôt de données de consultation large (*pour le bénéfice de la présidence comme des composantes*).

Les systèmes d'information (SI) seront modernisés avec l'acquisition d'outils et de logiciels adaptés. Parallèlement le niveau de sécurité du SI sera particulièrement renforcé.

Cette progression qualitative **au service de l'efficacité** doit également favoriser le **débat démocratique dans l'établissement** dans la perspective de la construction d'un projet collectif. Dans ce registre, seront privilégiés le pilotage en réseau, la communication interne et la rénovation du fonctionnement des conseils, en particulier le conseil d'administration.

Les **nouvelles relations avec les composantes** trouveront leur expression par l'intermédiaire du **contrat d'objectifs et de moyens**. Ces COM seront accompagnés d'un **dialogue de gestion structuré** avec la mise en place d'un nouveau système d'allocation des moyens en interne. On procédera à une évaluation de l'ensemble de ces processus.

Des COM seront élaborés pour **chaque composante et service commun et général**, ainsi qu'il a déjà été acté avec l'IUT Université Jean Moulin Lyon 3, dont le développement s'imbrique étroitement avec la stratégie globale de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

DANS LE DOMAINE BUDGÉTAIRE ET FINANCIER, L'OBJECTIF EST L'AMÉLIORATION DU PILOTAGE

Cela se traduira par les démarches suivantes :

- ⊙ Fiabilisation des données budgétaires, en liaison avec la rénovation du processus budgétaire global ;
- ⊙ Maîtrise de la masse salariale par contrôles mensuels ;
- ⊙ Renforcement du contrôle de gestion ;
- ⊙ **Amélioration des tableaux financiers et recherche de la connaissance des coûts complets** (en particulier pour chaque type de diplôme, d'établissement, national ou ressortant de la coopération internationale).
- ⊙ Perspective de la mise en place d'une comptabilité analytique.

L'université souhaite **affiner sa politique de gestion des ressources humaines (GRH)**, en développant les outils ad hoc d'analyse et de pilotage des emplois et de la masse salariale. Une réflexion sera menée dans le cadre du PRES sur le recrutement des enseignants chercheurs, en liaison avec les collegiums, selon une logique de site.

Durant la période du contrat, la démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) sera parachevée.

Un plan de formation basé sur une analyse prévisionnelle des besoins de l'établissement complètera ce dispositif.

Si l'université bénéficie d'une **bonne maîtrise de sa politique immobilière**, elle a la volonté d'optimiser celle-ci. **La connaissance exhaustive du patrimoine sera visée** et un schéma directeur global de gestion patrimoniale sera construit, dans lequel un **diagnostic énergétique prendra place.**

L'Université Jean Moulin Lyon 3 souhaite mener de front ses grands projets immobiliers, soit dans le cadre du **Contrat de plan état-région (CPER)**, soit dans celui du plan Campus site Charles Mérieux, soit dans le projet particulier du site Montluc. Parallèlement, **de multiples opérations d'aménagement et de mise aux normes devront être menées à bien.**

L'université n'envisage pas pour l'instant de dévolution immobilière à son profit. Cette question ne pourra de toute façon être abordée hors d'une réflexion globale portant sur le site de Lyon / Saint-Etienne, avec les partenaires concernés.

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DOCUMENTAIRE AU SERVICE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE AVEC LES PARTENAIRES DU SITE

LE PROJET DOCUMENTAIRE DE L'UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3 SE SITUE CLAIREMENT DANS LE CADRE DU SCHÉMA DIRECTEUR DU PRES ET DE MISE EN SYNERGIE DES ACTEURS RÉGIONAUX (EN PARTICULIER POUR LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES)

Ceci se traduira par :

- ⊙ La place prise par l'établissement comme pôle de référence pour le droit, la gestion, les langues slaves et est-asiatiques ;
- ⊙ **Le projet d'un portail commun en SHS à l'échelle du site ;**
- ⊙ **La relance du projet de Très grand instrument documentaire (TGID) porté par le PRES dans le cadre du programme « Investissements d'avenir », avec ses perspectives d'affermissement de la carte documentaire régionale, de bibliothèque numérique, de plateformes de ressources, de services au public et de TICE, d'archives ouvertes, de silo documentaire et de réseau de learning centers.**

Par ailleurs, la **bibliothèque interuniversitaire de lettres et sciences humaines (BIU-LSH)** de Lyon est un pôle documentaire majeur du site lyonnais. Il est de l'intérêt de tous les établissements qui bénéficient actuellement de cette offre, en particulier l'ENS et les universités de Lyon 2 et Lyon 3, que cette bibliothèque **soit développée comme un outil commun de recherche et de diffusion des connaissances.**

LA RÉFLEXION ENGAGÉE PAR LES DIFFÉRENTS ACTEURS SUR L'ÉVOLUTION DU STATUT DE CETTE BIBLIOTHÈQUE DOIT ABOUTIR À UNE NOUVELLE CONVENTION

Celle-ci devra en particulier s'attacher à :

- ⊙ Actualiser en tant que de besoin la carte documentaire de 2000 ;
- ⊙ Offrir un accès égal à tous les étudiants de la première année au doctorat ;
- ⊙ Partager le pilotage de la gestion et de la politique documentaire à travers le conseil de coopération documentaire.

Dans son fonctionnement interne, l'établissement souhaite d'une part **améliorer les actions de coordination** entre le SCD et les bibliothèques de recherche et d'autre part, **poursuivre le développement de la documentation numérique.**

ÊTRE UNE FORCE D'INITIATIVE POUR LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DE LA MÉTROPOLE RÉGIONALE

CE CONTRAT VERRA LA CONFIRMATION D'UN POSITIONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE RÉGIONAL, DÉJÀ BIEN ANCRÉ DANS LES PRATIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT, PAR LE BIAIS DE DEUX TYPES D'ACTION

- ⊙ Le développement des partenariats existants et des opérations traditionnelles bien ciblées. Ainsi on confortera les actions permettant de professionnaliser les 3 niveaux de formation à l'aide de stages, formule de l'alternance, recours aux intervenants professionnels, journées spécifiques, etc. Dans ce registre, il faut souligner en particulier, l'action locale menée en faveur du site de Bourg-en-Bresse.
- ⊙ Le développement d'instruments nouveaux, comme la réutilisation des bonnes pratiques menées par les composantes les plus professionnalisées, la mise en place de la fondation partenariale Objectif Égalité des Chances, la construction de l'Hôtel à projets Résidence universitaire des coopérations heuristiques (RUCHE).

CONFORTER UNE DIMENSION INTERNATIONALE DANS LE CADRE DE L'ESPACE EUROPÉEN DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Université Jean Moulin Lyon 3 qui dispose d'un **important réseau de relations internationales (RI)** veut développer et redéployer sa politique en ce domaine. La volonté d'internationalisation est une constante dans les projets de formation et de recherche (*cf. les deux premières parties du document*).

Ce redéploiement passera par une **restructuration du service administratif des RI** et une révision des accords de coopération, tant du point de vue pédagogique et scientifique que financier.

Tout en renforçant ses coopérations avec ses partenaires européens, anglo-saxons et asiatiques, l'établissement concentrera ses efforts sur quatre zones de développement prioritaires : **l'Amérique latine, l'Inde, le Moyen-Orient et la Chine.**

Appuyée sur **plusieurs structures pédagogiques, de recherche et administratives**, l'Université Jean Moulin Lyon 3 peut être considérée comme le **1^{er} pôle universitaire français en matière de francophonie**.

Elle souhaite conforter ce rôle d'un acteur majeur selon plusieurs axes :

- ⊙ Développer à Lyon ou par délocalisation les formations sur la francophonie ;
- ⊙ Prendre la francophonie comme objet de recherche dans une approche multidisciplinaire ;
- ⊙ Appuyer dans une approche plurilingue les formations délocalisées et codiplômantes francophones dans les universités partenaires, dans le cadre du décret du 11 mai 2005 ;
- ⊙ Développer une coopération universitaire inter chaires.

L'ensemble de ce dispositif devra être piloté par la présidence et soumis à évaluation.

Enfin, dans le cadre de l'Initiative d'excellence, le PRES sera amené à prendre en charge des opérations de promotion et de coordination dans le registre des RI.



**PROMOUVOIR UNE VIE ÉTUDIANTE
FONDÉE SUR LA PLURALITÉ, LA DIVERSITÉ ET
L'ÉGALITÉ DES CHANCES**



ACCOMPAGNER ET AUTONOMISER LES ÉTUDIANTS DANS LEUR PARCOURS PÉDAGOGIQUE

UNE DES PREMIÈRES PRIORITÉS DE L'UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3 EST DE SOUTENIR UNE DÉMARCHÉ D'AIDE À LA RÉUSSITE ET POUR CELA D'ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANTS DANS LEUR PARCOURS PÉDAGOGIQUE EN ACTIONNANT DE MULTIPLES INITIATIVES

- ⊙ Développer le dispositif d'orientation active ;
- ⊙ Poursuivre les actions inscrites dans le cadre du Pôle universitaire de proximité-Lyon 3, l'université est d'ailleurs reconnue « tête de cordée » ;
- ⊙ **Créer des filières d'excellence pour attirer les meilleurs élèves, sur le modèle de l'Ecole de droit ;**
- ⊙ Développer le Pôle réussite en licence ;
- ⊙ **Mener à bien la création de la fondation partenariale Objectif Egalité des Chances.**

LE SOUTIEN À LA RÉUSSITE SE TRADUIT AUSSI PAR LE SOUCI DE FAIRE ÉMERGER UN ENVIRONNEMENT INNOVANT RENFORÇANT L'AUTONOMIE ÉTUDIANTE

- ⊙ Création d'un guichet unique des services aux étudiants en relation avec l'action menée par le PRES, offrant des prestations regroupées et s'appuyant sur une démarche qualité ;
- ⊙ **Mise en place du certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) ;**
- ⊙ Consolidation de l'usage des TIC (extension à tous les cursus) et TICE (appropriation de nouvelles formes d'enseignement) ;
- ⊙ Développement du C2i, niveaux 1 et 2 selon les cursus ;
- ⊙ Déploiement de l'ENT (entrepôt numérique des métadonnées, regroupement des services) en coopération de site ;
- ⊙ Consolidation des services documentaires avec en priorité la coordination de services innovants avec Lyon 2.

L'ÉTABLISSEMENT DOIT ÉGALEMENT CRÉER OU RENFORCER DES DISPOSITIFS ADAPTÉS À CHAQUE SITUATION PARTICULIÈRE

- ⊙ Création d'un pôle d'information et d'accueil pour les étrangers hors échange ;
- ⊙ Poursuite et développement des actions en matière d'accompagnement des étudiants handicapés (avec en particulier une bibliothèque sonore) ;
- ⊙ Réaménagement des régimes spéciaux (adaptation aux salariés, reconnaissance d'un statut de sportif de haut niveau, etc.).

Ces dispositifs pourront être soumis à évaluation.

METTRE EN PLACE LES CONDITIONS D'UNE VIE ÉTUDIANTE DYNAMIQUE

Afin de dynamiser la vie démocratique de l'université et favoriser une plus grande participation étudiante, le vote électronique sera mis en place, la diffusion de l'information sera améliorée et un statut de l'élu étudiant sera élaboré.

Pour promouvoir la vie associative, des démarches seront entreprises pour faire du **Bureau vie étudiante (BVE)** un service à part entière et pour réactiver la **Maison des associations** qui doit s'ouvrir davantage.

Le PRES, par le biais d'un comité de pilotage, étudiera les possibilités de mise en synergie des services de la vie étudiante des différents établissements et les actions qui pourront alors être entreprises.

UN CADRE DE VIE ÉTUDIANT PLUS ATTRACTIF

- ⊙ **Identification d'un espace permanent « information et vie pratique » en coordination avec le CROUS ;**
- ⊙ Transformation du service de médecine préventive en un centre de santé offrant des prestations plus complètes ;
- ⊙ **Développement de la vie culturelle avec la création d'une web-télé et d'un journal TV ;**
- ⊙ Soutien maintenu aux différentes activités sportives.

**CONTRAT D'ÉTABLISSEMENT ET
CONTRAT DE PRES DE L'UNIVERSITÉ DE LYON**



L'établissement a délégué au pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) « Université de Lyon » un certain nombre de compétences (décret n°2007-386 du 21 mars 2007). Afin de les exercer, et de faire évoluer les modalités de pilotage de la politique de site, le PRES a demandé à l'Etat une contractualisation de ses missions, notamment pour les objectifs suivants :

- ⊙ Développement de la qualité et de la notoriété du label doctoral «Université de Lyon», par le renforcement d'une politique coordonnée des écoles doctorales dans le cadre du Collège doctoral ;
- ⊙ Animation de la réflexion scientifique de site, par la création de structures fédératives ;
- ⊙ Gestion collective d'équipements de recherche ;
- ⊙ Internationalisation des cursus de masters, selon un cahier des charges précis ;
- ⊙ Renforcement des relations internationales ;
- ⊙ Harmonisation des dispositifs de valorisation des acquis de l'expérience, en particulier pour la phase de dépôt et d'examen des candidatures ;
- ⊙ Définition et mise en œuvre d'une politique documentaire de site ;
- ⊙ Coordination, au moyen d'un comité de pilotage et d'actions à définir, des services de vie étudiante ;
- ⊙ Convergence des systèmes d'information et structuration d'une université numérique de Lyon basée sur une plate-forme unique.

En outre, le projet de contrat du PRES évoque la perspective d'une évolution du statut de ce dernier, en vue d'une organisation d'inspiration fédéraliste mentionnée dans le projet « initiative d'excellence » (IDEX) du site. Le projet du PRES est complémentaire du présent contrat quinquennal, dont la mise en œuvre sera articulée avec celle de la politique de site.

L'Etat partage les orientations définies par le présent contrat et apporte son soutien à leur mise en œuvre dans les conditions fixées en annexe.

Ce contrat s'accompagne d'indicateurs de performance sur lesquels s'appuiera l'évaluation prévue à l'issue de la période contractuelle.



©UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3

CRÉATION & MISE EN PAGE
SERVICE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES

CRÉDIT PHOTO
DIVISION AUDIO-VISUELLE & MULTIMÉDIA
DAVID VENIER

JUIN 2011





UNIVERSITÉ
JEAN MOULIN
— LYON 3

COMPRENDRE LE MONDE

WWW.UNIV-LYON3.FR

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3
6 COURS ALBERT THOMAS | BP 82 42
69355 LYON CEDEX 08 | FRANCE
TÉL. STANDARD : 04 78 78 78 78